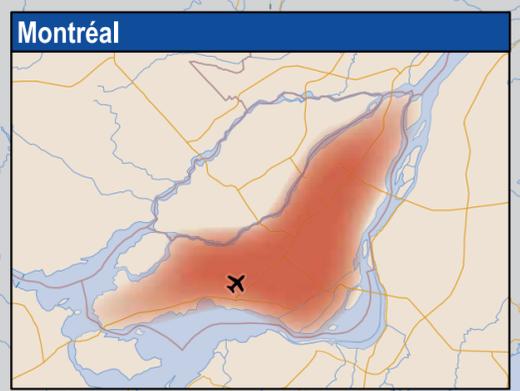
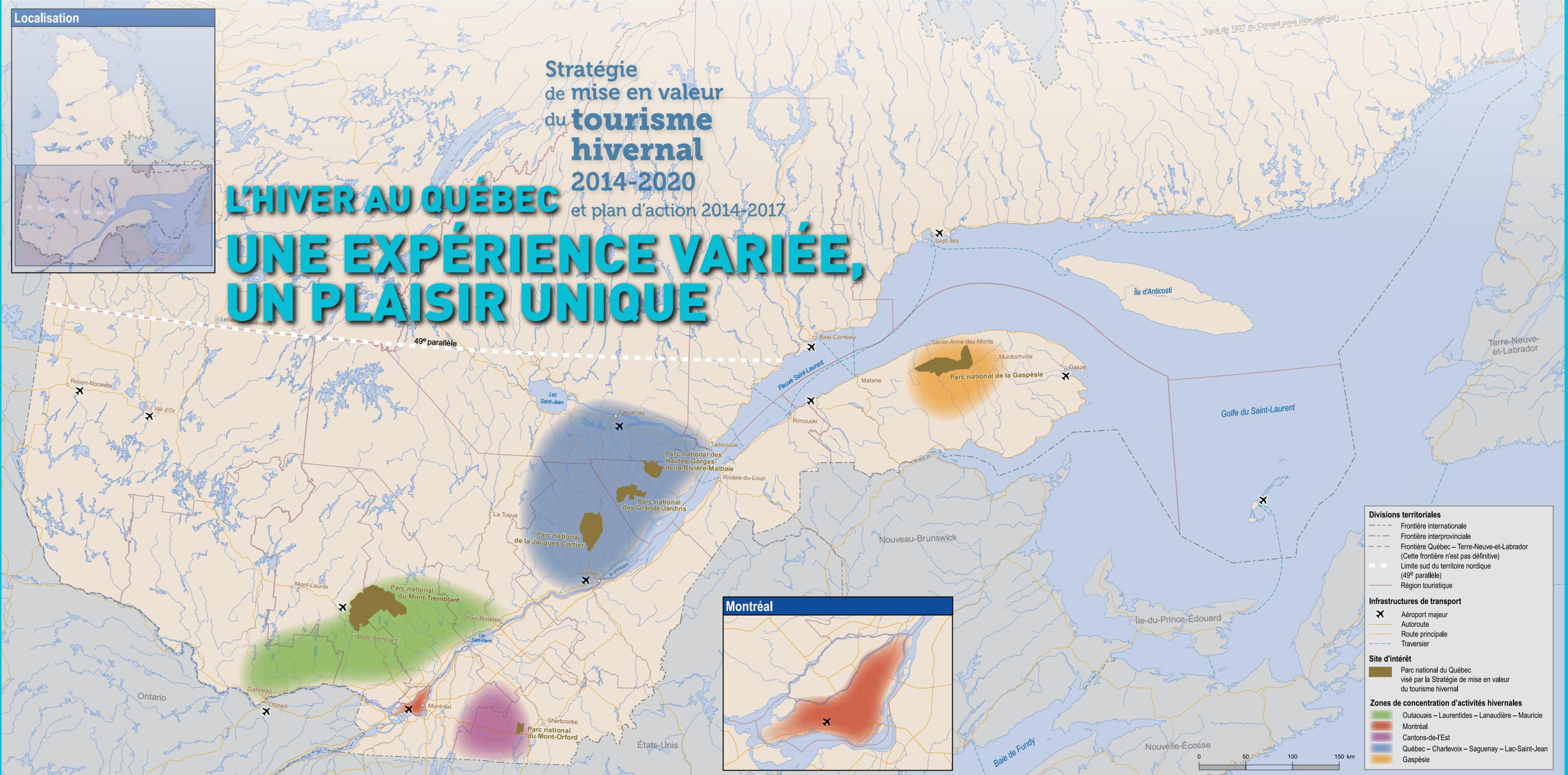


Localisation



Stratégie de mise en valeur du **tourisme hivernal** 2014-2020 et plan d'action 2014-2017

# L'HIVER AU QUÉBEC UNE EXPÉRIENCE VARIÉE, UN PLAISIR UNIQUE



**Divisions territoriales**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- - - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (Cette frontière n'est pas définitive)
- Limite sud du territoire nordique (49<sup>e</sup> parallèle)
- Région touristique

**Infrastructures de transport**

- X Aéroport majeur
- Autoroute
- Route principale
- Traversier

**Site d'intérêt**

- Parc national du Québec visé par la Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal

**Zones de concentration d'activités hivernales**

- Outaouais - Laurentides - Lanaudière - Mauricie
- Montréal
- Cantons-de-l'Est
- Québec - Charlevoix - Saguenay - Lac-Saint-Jean
- Gaspésie

## UNE APPROCHE QUI MISE SUR :

- La présence de masses critiques d'attraits qui motivent les déplacements, encouragent les séjours prolongés et génèrent des dépenses accrues et un volume optimal de touristes. Ces masses critiques d'attraits se situent au sein de cinq zones de concentration d'activités hivernales regroupant des produits prioritaires et des activités majeures ainsi qu'une offre variée de produits complémentaires permettant de créer une expérience multiactivité qui sous-tend une forte composante familiale;
- Des alliances stratégiques entre les zones de concentration établies selon les produits prioritaires;
- L'établissement de liens entre les partenaires d'un même territoire pour constituer des maillages;
- La prise en considération du développement durable, qui procure, entre autres, un avantage à la destination québécoise lorsqu'elle est comparée à celles d'autres provinces canadiennes et qui répond aux nouvelles attentes des clientèles internationales.

L'approche retenue permettra de prolonger les périodes touristiques et de proposer une offre d'activités variées. Elle priorise également des produits touristiques qui représentent les avantages concurrentiels du Québec et qui répondent à la demande des marchés cibles. Ces produits prioritaires sont les suivants:

- Ski alpin/ montagne
- Motoneige
- Festivals et événements
- Parcs nationaux

Pour leur part, les mesures arrêtées visent à :

- Intensifier l'attractivité des cinq zones d'activités hivernales et de leurs produits prioritaires (axe 1);
- Développer les produits hivernaux stratégiques de façon durable (axe 2).

Enfin, la mise en valeur de la stratégie de tourisme hivernal repose sur :

- Le déploiement d'une stratégie marketing qui assurera la promotion des diverses stratégies sectorielles;
- L'organisation d'une offre forfaitisée, structurée selon une approche multiproduit et multirégion;
- La concertation interrégionale et intersectorielle visant une appropriation des orientations de la stratégie au sein de chacune des cinq grandes zones d'activités hivernales;
- L'utilisation des connaissances stratégiques, l'adéquation entre les compétences des ressources humaines et les besoins des clientèles, l'accès et l'intermodalité.

## UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Le dynamisme d'un secteur touristique fort est profitable pour les régions et pour le Québec tout entier. Le gouvernement du Québec s'engage à consacrer à cette stratégie hivernale les efforts nécessaires et il convie ses partenaires régionaux à relever ce défi des plus stimulants.

Sous la coordination de Tourisme Québec, le suivi de la stratégie – dont l'horizon est 2020 – est assuré par un comité consultatif formé de représentants de l'industrie touristique. Le comité, dont la composition pourra être ajustée en fonction des besoins évolutifs de la stratégie, a notamment pour responsabilités :

- D'inviter les associations touristiques régionales et sectorielles à travailler en concertation au sein de chacune des cinq zones visées;
- De faire la promotion de la stratégie et de rendre compte de son évolution à ses partenaires;
- De proposer les ajustements nécessaires et de réaliser la mise à jour du plan d'action 2014-2017.

Tourisme Québec apportera également son soutien :

- en fournissant le cadre d'évaluation et les indicateurs de suivi;
- en rendant disponibles des connaissances stratégiques, notamment en ce qui concerne tout changement dans l'environnement d'affaires, que ce soit dans le comportement des clientèles ou les tendances des divers marchés.

## LE CADRE FINANCIER

INVESTISSEMENTS ET RETOMBÉES FINANCIÈRES	MONTANTS
Investissements totaux (gouvernement et partenaires)	<b>146,8 M \$</b>
Nouveaux investissements (politique économique)	<b>60,1 M\$ dont 25,6 M\$ pour la Sépaq</b>

Stratégie de mise en valeur du **tourisme hivernal 2014-2020** et plan d'action 2014-2017

L'HIVER AU QUÉBEC  
**UNE EXPÉRIENCE VARIÉE,  
UN PLAISIR UNIQUE**

## DES CHOIX AUDACIEUX ORIENTÉS VERS L'ACTION !

Le Québec bénéficie d'une position géographique avantageuse qui lui permet d'offrir une expérience hivernale globale, qui va de l'aventure douce à un univers organisé autour d'activités sportives en passant par toute la gamme des événements festifs qui animent les principaux centres urbains.

## UNE VISION

« Faire du Québec l'une des principales destinations touristiques hivernales mondiales en misant sur le développement d'une offre variée d'activités qui permettra aux visiteurs de vivre une expérience globale de l'hiver »

Cette vision reconnaît que le potentiel d'attrait du produit touristique hivernal québécois est fort important et que ce produit repose sur des zones de concentration d'activités hivernales présentant, pour chacune d'entre elles, des caractéristiques relativement homogènes. La concrétisation de la vision pose donc comme conditions l'adhésion des intervenants régionaux à la réalisation d'objectifs communs et l'unification des efforts.

## UN PLAN D'ACTION 2014-2017

Neuf mesures, structurées autour de deux axes, ciblant les éléments de l'offre les plus porteurs à court terme

### Axe 1

Hausser l'attractivité des cinq zones d'activités hivernales et de leurs produits prioritaires

#### Mesures :

1. Investir dans l'offre touristique hivernale  
*Soutenir prioritairement les projets d'investissements associés à des produits prioritaires dans les zones d'activités hivernales*
2. Accompagner les entreprises touristiques  
*Offrir un accompagnement structuré et proactif aux promoteurs*
3. Enrichir l'expérience de séjour des touristes  
*Doter les zones d'activités hivernales d'un accueil de qualité et performant qui associe tous les intervenants en relation avec les visiteurs à toutes les étapes de leur séjour*

### Axe 2

Développer les produits hivernaux stratégiques de façon durable

#### Mesures :

4. Ski alpin et montagne  
*Soutenir la réalisation de projets structurants qui concourent au renforcement d'une offre multiactivité et qui procurent des avantages concurrentiels sur les marchés hors Québec*
5. Système d'enneigement  
*Appuyer financièrement la modernisation des systèmes d'enneigement des stations de ski touristiques*
6. Parcs nationaux  
*Offrir un produit d'appel « nature » hivernal de calibre international*
7. Animation urbaine  
*Appuyer des initiatives du plan de développement de l'Office du tourisme de Québec visant à faire de Québec la capitale de l'hiver*
8. Festivals et événements  
*Accorder aux festivals et aux événements hivernaux un soutien et un accompagnement particulier afin de répondre aux enjeux liés à leur réalisation*
9. Motoneige  
*Élaborer un plan d'affaires dont l'objectif consiste à renouveler le produit motoneige dans une perspective touristique*